



# Bulletin Officiel

N°6132 Mercredi 24 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPERATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE TITRES CONFERANT UNE PART DEPASSANT 40% DES DROITS DE VOTE COMPOSANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE HEXABYTE, SOCIETE ADMISE A LA COTE DE LA BOURSE 2-4

## OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE- 5-7

## COMMUNIQUE DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 8-9

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T. 10-14

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T. 15-19

ARTES 20

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AE TECH 21

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES 22

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGE

SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES 23-26

SOCIETE D'ARTICLES HYDIENIQUES - SAH - 27

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AMEN PREMIERE SICAV 28

AMEN TRESOR SICAV 29

SICAV AMEN 30

### ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-

**AVIS DU CMF**

**Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de titres conférant une part dépassant 40% des droits de vote composant le capital de la société Hexabyte, société admise à la cote de la bourse**

**- Soumission de l'acquéreur du bloc de titres à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Hexabyte**

**- Dépôt par l'acquéreur du bloc de titres d'un projet d'offre publique d'achat visant le reste du capital de la société Hexabyte**

En réponse à une demande introduite, en date du 29 mai 2020 par la société Standard Sharing Software (3S), dans les conditions des dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et des articles 166 et 167 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis,

Le Conseil du Marché Financier,

En application de l'article 6 sus-visé,

Considérant :

- L'acquisition par la société Hexabyte de 152 143 de ses propres actions représentant 7,3% de son capital et ce, dans le cadre d'un programme de rachat mis en œuvre depuis le 23 septembre 2016 conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 931 191 contre 2 083 334 actions composant le capital de la société Hexabyte ;
- L'acquisition, en date du 29 janvier 2020, par la société Standard Sharing Software (3 S) d'un bloc d'actions de la société Hexabyte auprès de l'actionnaire de référence Monsieur Naceur Hidoussi, représentant 21,85% du total des droits de vote (soit 20,26% du nombre d'actions composant son capital). Cette opération a permis à la société acquéreuse d'obtenir, de concert avec la Société de Promotion Immobilière Nafissa SARL dont elle détient le contrôle, une part de 45,35% des droits de vote (soit 42,04% du capital de la société Hexabyte), dépassant ainsi le seuil de 40% des droits de vote ; tout en sachant qu'à l'issue de cette opération, la part détenue par l'actionnaire de référence susmentionné s'était stabilisée à 45,65% du total des droits de vote ; soit une proportion supérieure à celle détenue par la société Standard Sharing Software;

- Suite -

- Le dépôt au CMF, en date du 29 mai 2020, par la société Standard Sharing Software, d'une demande d'autorisation d'acquisition du reste de la participation de l'actionnaire de référence dans le capital de la société Hexabyte, sachant qu'à cette même date, l'initiatrice de la demande détient de concert avec la société de Promotion Immobilière NAFISSA SARL, 876 895 actions représentant 45,41% du total des droits de vote ( soit 42,09% du capital de la Société Hexabyte).

Et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant le secteur dans lequel opère la société Hexabyte,

A, par décision n°17 en date du 17 juin 2020, autorisé l'opération d'acquisition de bloc de titres selon les conditions suivantes :

- **Société visée** : Hexabyte
- **Nombre d'actions objet de la cession** : 881 684 actions « Société Hexabyte » représentant 45,65% des droits de vote (soit 42,32% du capital de la société)
- **Cédant** : Naceur Hidoussi
- **Acquéreur** : Société Standard Sharing Software (3S)
- **Prix de cession** : 7,550 dinars par action de nominal 1 dinar
- **Objectif et intention de l'acquéreur** :

Détenant le fournisseur de services internet (FSI) « GlobalNet », la société Standard Sharing Software, tout comme la société Hexabyte éprouvent de plus en plus de difficultés à résister aux grands opérateurs, comme témoigne la progression fulgurante ces dernières années du FSI « TopNet » qui est adossé à Tunisie Télécom, et qui détiennent ensemble près de 65% de la part du marché en terme d'ADSL. Le deuxième FSI « GlobalNet », est très loin derrière et n'en tient que 15%.

De plus, la part du marché des deux acteurs indépendants à savoir « GlobalNet » et « Hexabyte » ne cessent de se réduire, même si, du fait de l'offre de gros (achat par le FSI des lignes en gros chez Tunisie Telecom et leur revente aux clients finaux avec une petite marge mais en prenant le risque entier du recouvrement), leurs chiffres d'affaires semblent évoluer positivement mais avec de moins en moins de marges opérationnelles. Ainsi, les marges ne cessent de se réduire et les bénéfices financiers (placements) d'Hexabyte représentent désormais près de 140% des bénéfices opérationnels. Cette tendance ne cesse de s'aggraver au risque de menacer le modèle économique dans sa totalité.

- Suite -

Ainsi, la viabilité des fournisseurs de services internet indépendants devenant de plus en plus difficile au regard de la taille du leader qui s'approche à grand pas d'une situation de monopole, la société Standard Sharing Software envisage de rapprocher certaines de ses activités et de ses investissements afin de bénéficier des économies d'échelles.

**- Impact de l'acquisition sur l'organisation des sociétés Hexabyte et Standard Sharing Software (3S) :**

Comme indiqué ci-dessus, aujourd'hui, le marché des fournisseurs de services internet est dominé par le fournisseur « TopNet », filiale de Tunisie Télécom. L'objectif de la société est de bénéficier d'économies d'échelles et de synergies notamment au niveau de l'infrastructure et des achats. Le rapprochement avec la société Hexabyte permettra à la société Standard Sharing Software également de proposer des produits complémentaires et d'avoir une meilleure force de frappe sur le plan commercial.

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre la société Standard Sharing Software à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Hexabyte, hors du bloc de titres objet de la demande d'acquisition, soit 172 612 actions représentant 8,94% des droits de vote (soit une part de 8,29% du capital de la société) et ce, au prix de 7,550 dinars l'action.

Un projet de lancement d'une offre publique d'achat de la part de l'acquéreur du bloc de titres visant le reste du capital de la société Hexabyte, a été déposé au Conseil du Marché Financier en date du 19 juin 2020, par la société Standard Sharing Software.

La période de validité de l'offre publique d'achat sera fixée, par décision du Conseil du Marché Financier et fera l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de titres sus-visée.

Par ailleurs, il convient de signaler que si à l'issue de l'Offre Publique Obligatoire, la société Standard Sharing Software viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Hexabyte, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-**

## **Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-**

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

**2. Structure du capital au 12 juin 2020 :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
<b>Autres actionnaires :</b> 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration \* :**

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019-2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Eric AOUANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019-2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020-2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020-2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020-2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020-2021

\* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

**5. Renseignements financiers :****a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020.

**b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait :**

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

64 271 actions représentant 1,61% du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.

- Suite -

**5. Prix de l'offre :**

**17,480 dinars** l'action de nominal 5 dinars.

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.**

**La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.**

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.



- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard de la Terre –Centre Urbain Nord- 1082 Tunis-

**APPEL A CANDIDATURE  
POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T.**

**Objet**

La S.F.B.T. lance un appel à candidature pour la désignation d'un Administrateur indépendant devant siéger à son Conseil d'Administration.

**Critères d'éligibilité :**

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Etre, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la S.F.B.T.
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société filiale du Groupe S.F.B.T.
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la S.F.B.T. détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la S.F.B.T., désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;

- Suite -

- Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la S.F.B.T. ;
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la S.F.B.T. ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du directeur général adjoint ou d'un salarié de la S.F.B.T. ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la S.F.B.T. ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- Ne peuvent être candidat :
  - Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques
  - Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes moeurs ou à l'ordre du public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
  - Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle
  - Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
- Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la S.F.B.T., ses actionnaires ou ses Administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

### **Constitution du dossier :**

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la S.F.B.T. et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;

- Suite -

- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;

**Date limite de dépôt de candidature :**

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant ».  
Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **30 juillet 2020**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard de la terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS au plus tard le **30 juillet 2020** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

**Choix du représentant du membre indépendant :**

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la S.F.B.T. transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- Les candidats retenus seront informés vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

- Suite -

**Annexe 1**

**FICHE DE CANDIDATURE**

- Nom et Prénom / Raison sociale : .....
- N° CIN/ RNE : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : Fixe ..... GSM .....
- Email : .....
- Profession/Activité : .....
- Formation académique du candidat :  
.....  
.....  
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine : .....  
.....  
.....

Signature légalisée

- Suite -

**Annexe 2**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

- Je soussigné : .....
- Nom & Prénom/ Raison sociale : .....
- N° CIN/ RNE : .....
- Adresse : .....

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » déclare formellement sur l'honneur :

**Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard de la Terre –Centre Urbain Nord- 1082 Tunis-

**APPEL A CANDIDATURE  
POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR  
REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES  
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.F.B.T.**

**Objet**

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE (S.F.B.T.), invite, par le présent avis, ses actionnaires à participer à cet appel à candidature pour l'élection d'un représentant des actionnaires minoritaires au sein de son Conseil d'Administration.

**Critères d'éligibilité :**

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital de la S.F.B.T ne dépassant pas 0,5% ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Etre, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la S.F.B.T.
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société filiale du Groupe S.F.B.T.

- Suite -

- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la S.F.B.T. détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la S.F.B.T., désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la S.F.B.T. ou d'une société concurrente ;
- Ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la S.F.B.T. ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- Ne peuvent être candidat :
  - Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques
  - Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes moeurs ou à l'ordre du public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.
  - Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle
  - Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

### **Constitution du dossier :**

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la S.F.B.T. et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;



- Suite -

- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation fiscale.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la S.F.B.T.

**Date limite de dépôt de candidature :**

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires ».  
Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **30 juillet 2020**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard de la terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS au plus tard le **30 juillet 2020** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

**Choix du représentant des actionnaires minoritaires :**

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la S.F.B.T. transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- La S.F.B.T. convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée spéciale dans un délai maximum de 15 jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.
- L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours (21) avant la tenue de l'assemblée.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

- Suite -

**Annexe 1**

**FICHE DE CANDIDATURE**

- Nom et Prénom : .....
- N° CIN : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : Fixe ..... GSM .....
- Email : .....
- Profession/Activité : .....
- Formation académique du candidat:  
.....  
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine : .....  
.....  
.....

Signature légalisée

- Suite -

**Annexe 2**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

- Je soussigné : .....
- Nom & Prénom : .....
- N° CIN : .....
- Adresse : .....

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » déclare formellement sur l'honneur :

**Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »**  
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de la société Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES SA, réuni le Lundi 22 Juin 2020 a examiné le rapport d'activité de la société et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 qui font ressortir un résultat net de 21.971 MDT en 2019 contre 25.295 MDT en 2018, soit une régression de (-13.14%).

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,287 Dinar par action
- 2- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire la date exacte, lieu et l'ordre du jour seront communiqué ultérieurement.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****AeTECH**

Siège Social : 03, Rue des Métiers, la Charguia II, BP 290-2035 Z. I. Ariana Aéroport Tunis Carthage

La société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

(en Dinars)	1T/2020	1T/2019	Var	31/12/2019*
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 312 311</b>	<b>1 552 047</b>	<b>-15%</b>	<b>7 122 913</b>
CA DISTRIBUTION	1 053 013	989 929	6%	4 586 965
CA SOLUTIONS	259 298	562 118	-54%	2 531 640
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	4 308
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	-	-	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	110 145	101 511	9%	325 416
<b>CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>1 343 456</b>	<b>1 549 326</b>	<b>-13%</b>	<b>6 727 370</b>
DONT CHARGES DE PERSONNEL	344 022	357 467	-4%	1 436 306
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	141 578	165 145	-14%	767 827
<b>EBITDA</b>	- 31 145	2 721		395 543
<b>Marge d'EBITDA</b>	<b>-2,37%</b>	<b>0,18%</b>		<b>5,55%</b>

\* Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.  
Les chiffres au 31/12/2019 sont en cours d'audit.

**Chiffre d'Affaires**

Au 31/03/2020 les produits d'exploitation s'élèvent à 1 312 mTND contre 1 552 mTND en 2019, soit une diminution de 15%, cette diminution est expliquée par le ralentissement de l'activité suite à la propagation de la pandémie « Covid-19 ».

Le chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" de 259 mTND, en baisse de 54% par rapport au 1er trimestre 2019 expliquée par :

- Des projets entamés et non clôturés à cause du confinement qui a été imposé sur l'ensemble des pays et des territoires sur lesquelles nous œuvrons.
- Le ralentissement du rythme des commandes et le report de certaines opérations par nos clients.
- Quasi-arrêt des activités de nos partenaires et fournisseurs.

L'activité "Solutions" a contribué à hauteur de 20% du chiffre d'affaires global.

L'activité "Distribution" quant à elle a atteint 1 053 mTND de chiffre d'affaires réalisant ainsi une augmentation de 6% par rapport à 2019.

**Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) sont passées de 1 549 mTND au 31/03/2019 à 1 343 mTND au 31/03/2020 soit une diminution de 13%.

Les charges de personnel ont enregistré une baisse de 4% pour atteindre 344 mTND au cours du T1 2020.

**EBITDA**

Au 31/03/2020 l'excédent brut d'exploitation s'établit à - 31 mTND avec une marge négative de 2,37%, en régression par rapport au 1er trimestre 2019, expliquée essentiellement par la forte baisse des revenus.

**Charges financières**

Les charges financières nettes d'AeTECH ont augmenté de 9%. Elles passent de 101 mTND à 110 mTND en 2020.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES**  
**Siège Social : Zone Industrielle La CharguiaII -Tunis**

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi **24 Juin 2020 à 16H30** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives en vigueur

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES**  
**Siège Social : Zone Industrielle La CharguiaII –Tunis**

La société ENNAKL AUTOMOBILES publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 24 Juin 2020 :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ENNAKL Automobiles, après avoir eu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise en conformité des statuts avec la législation en vigueur décide l'amendement des statuts conformément aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence de ce qui précède et afin de mettre en conformité les statuts de la société avec les dispositions de la loi 2019-47 du 29 Mai 2019, l'Assemblée Générale décide d'adopter la modification des articles 15, 18, 19, 21, 22, 23, 25 et 31 des statuts comme suit :

**ARTICLE 15 : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

15.2 La durée du mandat des administrateurs est de trois (3) années renouvelables.

Le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois

L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable en cas d'infraction aux dispositions légales ou aux statuts, ou lorsqu'ils ont commis des fautes de gestion, ou ont perdu leur indépendance.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec la Société ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de ses décisions ou de l'entraîner dans une situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle.

**ARTICLE 18 : POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Il fixe les orientations générales de la société à partir du budget qui est établi par le Directeur Général et qui lui est soumis chaque année.

- Suite -

## **ARTICLE 19 : REPRESENTATION DE LA SOCIETE**

- Tous les actes concernant la société doivent revêtir la signature du Directeur Général ou de l'administrateur ayant reçu délégation en cas d'empêchement du Directeur Général, soit encore de tout mandataire ayant reçu de l'un de ceux-ci ou du conseil d'administration pouvoir à cet effet.

## **ARTICLE 21 : FONCTIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

- 21.1 Le conseil d'administration nomme un Directeur Général qui représente la société dans ses rapports avec les tiers et assure sous sa responsabilité la direction générale de la société.
- Sous réserve des pouvoirs que les statuts attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au conseil d'administration, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et ce, dans les limites de l'objet social.
- 21.3 Sur proposition du Directeur Général, le conseil peut pour l'assister, lui adjoindre un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, membres ou non du conseil d'administration.
- 21.4 Le Directeur Général peut modifier les statuts lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.
- 21.5 Lorsque le Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de ses fonctions au directeur général adjoint dans les conditions de l'article 15. Si le directeur général adjoint est dans l'incapacité de le faire, le conseil d'administration nommera une personne de son choix pour le remplacer.
- 21.6 Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président. Il doit être une personne physique et actionnaire de la Société.
- Le Président du conseil d'administration propose l'ordre du jour du conseil, le convoque, préside les réunions du Conseil d'Administration et celles des Assemblées Générales. Le Président veille également à la réalisation des options arrêtées par le conseil d'administration.
- En cas d'empêchement du Président du Conseil, celui-ci peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable. Si le Président du Conseil est dans l'impossibilité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office



- Suite -

## **ARTICLE 22 : DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **22.2.1 Opérations soumises à autorisation**

Toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la société, d'une part, et le président de son conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur général, l'un de ses directeurs généraux adjoints, l'un de ses administrateurs, l'un des actionnaires personnes physiques y détenant directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieurs à dix pour cent, ou la société la contrôlant présent code, d'autre part, est soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration à la lumière d'un rapport spécial du ou des commissaires aux comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la société.

### **22.2.2 Opérations soumises à autorisation, à approbation et à audit**

Sont soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes, les opérations suivantes :

- la cession des fonds de commerce ou d'un de leurs éléments, ou leur location à un tiers ;
- l'emprunt important conclu au profit de la société d'un montant minimum de 20.000.000 de dinars ;
- la garantie des dettes d'autrui dépassant le seuil de 10.000.000 de dinars En deçà de ce seuil, cette opération est dispensée de l'autorisation, de l'approbation et de l'audit.
- la cession de cinquante pour cent ou plus de la valeur comptable brute des actifs immobilisés de la société.

Le conseil d'administration examine l'autorisation à la lumière d'un rapport spécial dressé par le ou les commissaires aux comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la société.

## **ARTICLE 23 : DROIT D'INFORMATION, REGISTRES ET QUESTIONS ECRITES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Le conseil d'administration, ou le Président du conseil dument habilité à cet effet, doit répondre par écrit dans le mois qui suit la réception de la question. Une copie de la question et de la réponse sont obligatoirement communiquées au commissaire aux comptes. Ces documents sont mis à la disposition des actionnaires à l'occasion de la première assemblée générale suivante.

- Suite -

## **ARTICLE 25 : DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES**

- L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

## **ARTICLE 31 : AFFECTATIONS ET REPARTITIONS DES BENEFICES**

- Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société.
- La Société doit payer la part de chaque actionnaire dans les bénéfices distribués dans le délai de Trois (03) mois à partir de la date de la tenue de l'assemblée générale qui a décidé la distribution.
- Les actionnaires peuvent, à l'unanimité, en décider autrement. Dans le cas de dépassement du délai de trois mois visés, les bénéfices non distribués seront productifs d'intérêts commerciaux au sens de la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »**

Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » qui se tiendra en date du 26 juin 2020.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de modifier le mode d'exercice de la direction de la société par la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide la mise à jour corrélative des statuts, dont copie enregistrée sera annexée au procès-verbal de l'Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

**TROISEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne, dès à présent, tous pouvoirs à Madame Najet JEBALI titulaire de la C.I.N n° 05181039 établie à Tunis en date du 27/12/2012, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôts et de publications.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

Après échanges, et plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à .... Heures.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration**

**AMEN PREMIERE SICAV**  
 Société d'Investissement à Capital Variable  
 Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993  
**Siège social** : Avenue Mohamed V -1002 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Hatem ZAARA Président Directeur Général de la SICAV	-Directeur du Pôle Banque Corporate à AMEN BANK -Président Directeur Général de la société AMEN ALLIANCE SICAV	-Président du Conseil d'Administration de la société AMEN ALLIANCE SICAV -Représentant permanent de AMEN BANK au Conseil d'Administration de AMEN INVEST
AMEN INVEST	Intermédiaire en Bourse	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - AMEN CAPITAL - COMAR INVEST - Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT » - SICAV AMEN - AMEN TRESOR SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV
La Société Immobilière Commerciale et Financière « SICOF »	Activité Agricole	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - SICAV AMEN - HOPITAL PRIVE EL AMEN - KAWARIS - AKYES
Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT »	Assurance	Membre du Conseil d'Administration de la société SICAV AMEN
M. Taoufik CHERIF	Néant	Président du Conseil d'Administration de la société AMEN INVEST  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT » - SICAV AMEN - AMEN TRESOR SICAV
TUNISYS	Activité Informatique	Membre du Conseil d'Administration de la société SICAV AMEN
Mme Hédia JELLOULI	Directrice des Opérations de Marché à AMEN BANK	- Membre du Conseil d'Administration de la société SICAV AMEN - Représentante permanente de AMEN BANK au Conseil d'Administration de la société AMEN ALLIANCE SICAV
M. Youssef BEN GHORBEL	Directeur du Pôle Opérations à AMEN BANK	- Membre du Conseil d'Administration de la société SICAV AMEN - Représentant permanent de AMEN BANK au Conseil d'Administration de la société AMEN ALLIANCE SICAV
M. Mohamed MATHLOUTHI	Néant	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - PARENIN - AMEN INVEST - TUNISIE SICAV

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration**

**AMEN TRESOR SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°05-2005 du 16 février 2005  
**Siège Social** : 150, Avenue de la Liberté- 1002 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Chokri LAADHARI Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Général Adjoint de AMEN CAPITAL	<b>Représentant permanent de AMEN CAPITAL aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b> - AMEN ALLIANCE SICAV - UNISAC
AMEN BANK	Banque	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - AMEN CAPITAL - AMEN INVEST - COMAR COTE D'IVOIRE - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT » - SICAR AMEN - TUNISIE LEASING & FACTORING - ENNAKL AUTOMOBILES - AMEN ALLIANCE SICAV
AMEN INVEST (2 postes)	Intermédiaire en Bourse	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - AMEN CAPITAL - COMAR INVEST - Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT » - SICAV AMEN - AMEN PREMIERE SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »	Assurance	Membre du Conseil de Surveillance de AMEN BANK <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT » - TUNISIE LEASING & FACTORING - ENNAKL AUTOMOBILES - COMAR COTE D'IVOIRE - COMAR INVEST - AMEN INVEST - AMEN SANTE - EL IMRANE - AMEN PROJECT SICAF - TUNISYS - Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - MAXULA PLACEMENT SICAV
M. Taoufik CHERIF	Néant	Président du Conseil d'Administration de la société AMEN INVEST <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT » - SICAV AMEN - AMEN PREMIERE SICAV
M. Adel GRAR	Directeur Général de la société AL KARAMA HOLDING	<b>Président du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - CARTHAGE CEMENT - ALPHA GROUP - NEWREST CATERING TUNISIE - HAVAS TUNISIE <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> - AL KARAMA HOLDING - TELNET HOLDING - BAOBAB TUNISIE  Représentant permanent de l'ETAT au Conseil d'Administration de la société ADWYA

## AVIS DES SOCIETES

### Liste des membres du conseil d'administration

### SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 7 mars 1992

**Siège social** : Avenue Mohamed V- Immeuble AMEN BANK- 1002 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Sami HARIGA Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Central Banque de Marché à AMEN BANK	<p><b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV AMEN</li> <li>- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV</li> <li>- FIDELITY SICAV PLUS</li> </ul> <p><b>Représentant permanent de AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AMEN INVEST</li> <li>- AMEN TRESOR SICAV</li> <li>- AMEN ALLIANCE SICAV</li> <li>- Clinique EL AMEN Bizerte</li> <li>- Société d'Etudes et d'Aménagement de la Marina Hammamet Sud</li> </ul>
AMEN INVEST	Intermédiaire en Bourse	<p><b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AMEN CAPITAL</li> <li>- COMAR INVEST</li> <li>- Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT »</li> <li>- AMEN PREMIERE SICAV</li> <li>- AMEN TRESOR SICAV</li> <li>- AMEN ALLIANCE SICAV</li> </ul>
La Société Immobilière Commerciale et Financière « SICOF »	Activité Agricole	<p><b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AMEN PREMIERE SICAV</li> <li>- HOPITAL PRIVE EL AMEN</li> <li>- KAWARIS</li> <li>- AKYES</li> </ul>
Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT »	Assurance	Membre du Conseil d'Administration de la société AMEN PREMIERE SICAV
M. Taoufik CHERIF	Néant	<p>Président du Conseil d'Administration de la société AMEN INVEST</p> <p><b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation « HAYETT »</li> <li>- AMEN PREMIERE SICAV</li> <li>- AMEN TRESOR SICAV</li> </ul>
TUNISYS	Activité Informatique	Membre du Conseil d'Administration de la société AMEN PREMIERE SICAV
Mme Hédia JELLOULI	Directrice des Opérations de Marché à AMEN BANK	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration de la société AMEN PREMIERE SICAV</li> <li>- Représentante permanente de AMEN BANK au Conseil d'Administration de la société AMEN ALLIANCE SICAV</li> </ul>
M. Youssef BEN GHORBEL	Directeur du Pôle Opérations à AMEN BANK	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration de la société AMEN PREMIERE SICAV</li> <li>- Représentant permanent de AMEN BANK au Conseil d'Administration de la société AMEN ALLIANCE SICAV</li> </ul>

2020 - AS - 0776

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup>Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
  
Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,729	193,759	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,292	132,311	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,219	111,233	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,958	117,975	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,810	115,827	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,758	112,777	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,899	111,913	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,793	45,797	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,244	32,250	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,032	109,049	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,095	17,097	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,660	123,673	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,168	1,168	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	115,167	115,179	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,295	11,296	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	162,004	162,030	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,305	11,305	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,788	1,790	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,042	62,049	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	129,086	129,274	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	104,880	105,201	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,721	102,741	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	129,351	129,508	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	496,846	497,277	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	119,691	120,781	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,439	120,448	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,245	125,259	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,200	107,212	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	99,551	100,236	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	168,020	167,844	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	90,426	90,993	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	118,584	118,843	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	155,316	156,747	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	140,594	141,700	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	91,851	92,867	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,755	20,825	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2097,966	2102,376	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	122,427	122,495	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	182,798	183,945	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,434	16,515	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,711	2,739	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,441	2,465	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,733	66,498	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,115	1,129	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,254	1,254	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,157	1,165	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,114	1,126	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	106,344	107,851	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	128,635	129,448	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1079,427	1088,697	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	11,378	11,657	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,465	9,551	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	83,698	84,085	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,866	106,877
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,845	98,854
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,007	105,023
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,155	102,170
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,518	103,537
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,698	106,714
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,525	103,540

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,866	100,879
62	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,904	101,911
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,370	104,384
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,090	106,106
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,594	103,605
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,905	102,916
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	102,392	102,407
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,593	102,604
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,627	101,643
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,793	104,805
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,732	101,743
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,302	101,316
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,860	104,872
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,135	101,145
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,468	104,480
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,856	102,869
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,567	104,581
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	107,009	107,015
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,235	57,505
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	88,448	88,674
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,035	18,039
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	280,897	280,930
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2061,236	2089,705
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,668	71,975
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,772	55,778
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	105,657	106,072
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,898	10,937
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,744	12,881
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,036	14,147
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,453	12,561
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,709	147,721
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,205	8,308
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,349	101,781
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	78,438	78,259
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	80,217	80,006
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,379	97,767
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	86,349	86,949
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,452	88,353
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,089	9,223
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	89,725	90,306
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	136,938	137,602
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	92,802	94,799
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	111,001	111,467
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	110,599	111,107
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	172,380	174,884
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	167,308	168,075
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	155,888	158,484
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	20,502	21,039
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	127,596	130,156
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	135,094	134,338
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5128,240	5153,968
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4972,710	5041,675
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	82,125	83,442
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4366,201	4367,385
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,576	9,786
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	156,620	156,875
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	119,959	120,793
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10098,813	10172,779

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie



## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis



## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DE SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Khaled MNIF.

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS</b>			
<u><b>Actifs non Courants</b></u>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	1.1	5 458 926	3 748 537
- Amortissements		- 1 825 837	- 1 779 617
		<u>3 633 089</u>	<u>1 968 920</u>
Immobilisations corporelles	1.1	27 616 995	26 208 722
- Amortissements		- 22 223 762	- 21 425 243
		<u>5 393 233</u>	<u>4 783 479</u>
Immobilisations financières	1.2	7 795 497	7 440 668
- Provision		- 894 926	- 544 926
		<u>6 900 571</u>	<u>6 895 742</u>
Autres actifs non courants	1.3	127 284	49 874
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1</b>	<b>16 054 177</b>	<b>13 698 015</b>
<u><b>Actifs Courants</b></u>			
Stocks	2.1	16 103 690	18 858 127
- Provision		- 1 207 574	- 1 205 065
		<u>14 896 116</u>	<u>17 653 062</u>
Clients et comptes rattachés	2.2	11 541 606	13 443 559
- Provision		- 2 673 022	- 2 636 381
		<u>8 868 584</u>	<u>10 807 178</u>
Autres actifs courants	2.3	3 286 201	4 631 902
- Provision		- 546 949	- 544 699
		<u>2 739 252</u>	<u>4 087 203</u>
Placement et autres actifs financiers	2.4	6 119	6 119
Liquidités et équivalents de liquidités		3 284 980	2 499 178
		<u>3 291 099</u>	<u>2 505 297</u>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2</b>	<b>29 795 051</b>	<b>35 052 740</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>45 849 228</b>	<b>48 750 755</b>

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 999 500	5 899 500
Autres capitaux propres		486 548	523 191
Résultats reportés		3 988 074	2 400 739
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<u>24 514 122</u>	<u>22 863 430</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<u>2 748 591</u>	<u>3 793 335</u>
<b>Total des capitaux propres</b>	3	<u>27 262 713</u>	<u>26 656 765</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	604 100	784 483
<b>Total des passifs non courants</b>		<u>604 100</u>	<u>784 483</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	7 371 134	10 326 299
Autres passifs courants	5.2	1 709 503	2 221 499
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	8 901 778	8 761 709
<b>Total des passifs courants</b>	5	<u>17 982 415</u>	<u>21 309 507</u>
<b>Total des passifs</b>		<u>18 586 515</u>	<u>22 093 990</u>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<u>45 849 228</u>	<u>48 750 755</u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en Dinars)

Notes Exercice de 12 mois clos le 31 décembre  
2019 2018

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

Revenus	6.1	35 509 282	35 133 094
Autres produits d'exploitation	6.2	69 073	106 783
( I ) Total des revenus	6	35 578 355	35 239 877

**CHARGES D'EXPLOITATION**

Variation de stock des PF et des encours	6.1	2 950 542	830 743
Achats d'approvisionnements consommés	6.3 -	26 257 891	24 473 226
Charges de personnel	6.4 -	4 696 940	4 434 830
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5 -	1 312 250	864 641
Autres charges d'exploitation	6.6 -	1 969 926	2 008 666
( II ) Total des charges d'exploitation	-	31 286 465	30 950 620

**RESULTAT D'EXPLOITATION ( I -II )**

4 291 890 4 289 257

Charges financières nettes	6.7 -	1 478 621	1 575 344
Produits des Placements	6.8	500 940	1 761 547
Autres gains ordinaires	6.9	134 499	80 235
Autres pertes ordinaires	6.10	-	10 987

**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT**

3 448 708 4 544 708

Impôt sur les bénéfices	-	700 117	751 373
-------------------------	---	---------	---------

**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT**

2 748 591 3 793 335

Eléments exceptionnels		-	-
------------------------	--	---	---

**RESULTAT NET DE L'EXERCICE**

2 748 591 3 793 335



## État des Flux de Trésorerie

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		2 748 591	3 793 335
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 312 250	864 641
- Variation des stocks	7.1.2	2 754 437	- 3 251 394
- Variation des créances clients	7.1.3	1 290 713	- 1 460 405
- Variation des autres actifs	7.1.4	1 345 701	527 121
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	- 3 469 555	382 609
- Plus value / cessions d'immobilisations		-	- 60 500
- Plus value / cessions des titres de participation		-	860 085
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>5 982 137</b>	<b>- 64 678</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	- 3 118 662	- 1 924 055
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	46 500
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	- 350 000	- 350 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4	-	894 901
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	36 837	63 133
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	- 41 666	- 59 864
- Décaissements sur autres actifs non courants	-	153 521	- 74 810
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>7.2</b>	<b>- 3 627 012</b>	<b>- 1 404 195</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 095 616	1 540 957
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	- 2 105 763	- 1 404 744
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	36 643	328 511
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	- 217 785	- 286 032
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>7.3</b>	<b>- 1 264 575</b>	<b>178 692</b>
<u>Variation de trésorerie</u>		1 090 550	- 1 290 181
<u>- Trésorerie au début de l'exercice</u>		- 529 727	760 454
<u>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		560 823	- 529 727

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1<sup>er</sup> Juin 1999, la valeur « SIAME-SA » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

## 2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

## 2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME-SA » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

#### ✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

#### ✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### 2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2019, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2019, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME-SA », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

### **2.2.3- STOCKS**

Les stocks de la « SIAME-SA » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

### **2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

### **2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 de la même manière que l'exercice précédent.

### 2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

### 2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

### 2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui ont malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La société fait face à la date d'arrêt des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus. Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 38,6% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration en date du 29 mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 41 280 088TND au 31 décembre 2019 contre 37 653 076 TND au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	5 458 926	3 748 537	1 710 389
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 616 995	26 208 722	1 408 273
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 795 497	7 440 668	354 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	408 670	255 149	153 521
<b>TOTAL</b>		<b>41 280 088</b>	<b>37 653 076</b>	<b>3 627 012</b>

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 16 054 177 TND au 31 décembre 2019 contre 13 698 015 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 633 089	1 968 920	1 664 169
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 393 233	4 783 479	609 754
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 900 571	6 895 742	4 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	127 284	49 874	77 410
<b>TOTAL</b>	<b>16 054 177</b>	<b>13 698 015</b>	<b>2 356 162</b>

### 1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2019**

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
<b>1 - Immobilisations Incorporelles</b>	<b>3 748 537</b>	<b>1 710 389</b>	<b>-</b>	<b>5 458 926</b>	<b>1 779 617</b>	<b>46 220</b>	<b>-</b>	<b>1 825 837</b>	<b>3 633 089</b>
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 232	-	-	1 015 232	1 007 914	5 294	-	1 013 208	2 024
Logiciels	335 530	21 300	-	356 830	254 699	40 926	-	295 625	61 205
Activités de développement en cours	1 880 771	1 689 089	-	3 569 860	-	-	-	-	3 569 860
<b>2 - Immobilisations Corporelles</b>	<b>26 208 722</b>	<b>1 408 273</b>	<b>-</b>	<b>27 616 995</b>	<b>21 425 243</b>	<b>798 519</b>	<b>-</b>	<b>22 223 762</b>	<b>5 393 233</b>
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	5 311 952	-	-	5 311 952	3 348 602	184 897	-	3 533 499	1 778 453
Bâtiments industriels	4 250 871	-	-	4 250 871	2 815 193	146 544	-	2 961 737	1 289 134
Bâtiments administratifs	922 601	-	-	922 601	482 492	34 826	-	517 318	405 283
Installations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	50 917	3 527	-	54 444	84 036
<b>2.3 Matériels &amp; Outillages</b>	<b>16 951 044</b>	<b>537 161</b>	<b>-</b>	<b>17 488 205</b>	<b>15 449 150</b>	<b>394 071</b>	<b>-</b>	<b>15 843 221</b>	<b>1 644 984</b>
<b>2.3.1 Matériels Industriels</b>	<b>8 951 877</b>	<b>319 809</b>	<b>-</b>	<b>9 271 686</b>	<b>7 976 239</b>	<b>204 825</b>	<b>-</b>	<b>8 181 064</b>	<b>1 090 622</b>
<b>2.3.2 Outillages industriels</b>	<b>5 754 682</b>	<b>77 538</b>	<b>-</b>	<b>5 832 220</b>	<b>5 423 999</b>	<b>112 462</b>	<b>-</b>	<b>5 536 461</b>	<b>295 759</b>
<b>2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés</b>	<b>2 244 485</b>	<b>139 814</b>	<b>-</b>	<b>2 384 299</b>	<b>2 048 912</b>	<b>76 784</b>	<b>-</b>	<b>2 125 696</b>	<b>258 603</b>
Pièces de rechange immobilisées	1 977 429	139 814	-	2 117 243	1 807 131	70 641	-	1 877 772	239 471
Petits outillages immobilisés	267 056	-	-	267 056	241 781	6 143	-	247 924	19 132
2.4 Matériels de transport	975 831	154 800	-	1 130 631	587 960	129 560	-	717 520	413 111
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	835 679	154 800	-	990 479	447 808	129 560	-	577 368	413 111
<b>2.5 Autres Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 520 378</b>	<b>80 882</b>	<b>-</b>	<b>2 601 260</b>	<b>2 039 531</b>	<b>89 991</b>	<b>-</b>	<b>2 129 522</b>	<b>471 738</b>
<b>2.5.1 Agencements, aménagement et installations</b>	<b>1 374 054</b>	<b>29 141</b>	<b>-</b>	<b>1 403 195</b>	<b>986 246</b>	<b>45 803</b>	<b>-</b>	<b>1 032 049</b>	<b>371 146</b>
<b>2.5.2 Matériels de bureaux</b>	<b>1 136 760</b>	<b>51 741</b>	<b>-</b>	<b>1 188 501</b>	<b>1 050 471</b>	<b>42 838</b>	<b>-</b>	<b>1 093 309</b>	<b>95 192</b>
<b>2.5.3 Immobilisation chez tiers</b>	<b>9 564</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 564</b>	<b>2 814</b>	<b>1 350</b>	<b>-</b>	<b>4 164</b>	<b>5 400</b>
<b>2.6 Immobilisation corporelles en cours</b>	<b>398 238</b>	<b>635 430</b>	<b>-</b>	<b>1 033 668</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 033 668</b>
<b>Total général</b>	<b>29 957 259</b>	<b>3 118 662</b>	<b>-</b>	<b>33 075 921</b>	<b>23 204 860</b>	<b>844 739</b>	<b>-</b>	<b>24 049 599</b>	<b>9 026 322</b>

## 1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7 795 497 TND contre 7 440 668 TND au 31 décembre 2018. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 558 818	7 208 818	350 000
EMPRUNT NATIONAL		4 000	8 000	- 4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	37 099	41 296	- 4 197
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	195 580	182 554	13 026
<b>TOTAL</b>		<b>7 795 497</b>	<b>7 440 668</b>	<b>354 829</b>

### 1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2019 à 7 558 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND			
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION	PROVISION
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250
CELEC	88 000	88 000	-	- 88 000
SERPAC	750	750	-	- 750
ELECTRICA	825 595	825 595	-	- 200 000
CONTACT	3 029 850	2 779 850	250 000	-
EPICORPS	36 263	36 263	-	- 36 263
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000
SITEL	597 670	597 670	-	- 150 000
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	350 000	250 000	100 000	-
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-	- 167 193
<b>TOTAL</b>	<b>7 558 818</b>	<b>7 208 818</b>	<b>350 000</b>	<b>- 821 456</b>

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION PARTS CONTACT (AUGMENTATION DU CAPITAL)	250 000	250 000
ACQUISITION ACTIONS IAT (AUGMENTATION DU CAPITAL)	100 000	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>



### 1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de l'exercice 2019 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2018	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2019
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	41 296	32 640	36 837	-	37 099
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET DE PROVISION</b>	<b>41 296</b>	<b>32 640</b>	<b>36 837</b>	<b>-</b>	<b>37 099</b>

### 1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 195 580 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	96 472	92 952	3 520
CONSIGNATION CONTENEURS	16 300	21 400	- 5 100
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	68 202	14 606
<b>TOTAL</b>	<b>195 580</b>	<b>182 554</b>	<b>13 026</b>

Au 31 décembre 2019, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

### 1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2019 un solde de 127 284 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	408 670	281 386	127 284
<b>TOTAL</b>	<b>408 670</b>	<b>281 386</b>	<b>127 284</b>

### NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 29 795 051 TND au 31 décembre 2019 contre 35 052 740 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STOCKS	2.1	14 896 116	17 653 062	- 2 756 946
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	8 868 584	10 807 178	- 1 938 594
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 739 252	4 087 203	- 1 347 951
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	3 291 099	2 505 297	785 802
<b>TOTAL</b>		<b>29 795 051</b>	<b>35 052 740</b>	<b>-5 257 689</b>

## 2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks est passée de 17 653 062 TND au 31 décembre 2018 à 14 896 116 TND au 31 décembre 2019 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	849 222	- 125 904	723 318
PIÈCES COMPOSANTES	6 298 999	- 425 116	5 873 883
PIÈCES FABRIQUÉES	767 956	- 87 792	680 164
PRODUITS CONSOMMABLES	272 839	- 32 837	240 002
PRODUITS FINIS	7 914 674	- 535 925	7 378 749
<b>TOTAL</b>	<b>16 103 690</b>	<b>- 1 207 574</b>	<b>14 896 116</b>

## 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2019, une valeur nette de 8 868 584 TND contre 10 807 178 TND au 31 décembre 2018, détaillée comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STEG	1 281 778	2 997 889	- 1 716 111
CLIENTS LOCAUX	1 756 976	1 693 366	63 610
CLIENTS ÉTRANGERS	4 444 458	5 478 386	- 1 033 928
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	601 531	300 000	301 531
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	3 456 863	2 973 918	482 945
<b>TOTAL</b>	<b>11 541 606</b>	<b>13 443 559</b>	<b>- 1 901 953</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>- 2 673 022</b>	<b>- 2 636 381</b>	<b>- 36 641</b>
<b>ENCOURS CLIENTS NETS</b>	<b>8 868 584</b>	<b>10 807 178</b>	<b>- 1 938 594</b>

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 1.39% en passant de 2 636 381 TND au 31 décembre 2018 à 2 673 022 TND au 31 décembre 2019.

### 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élevaient au 31 décembre 2019 à 2 739 252 TND contre 4 087 203 TND au 31 décembre 2018. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	598 268	538 776	59 492
AVANCE FOURNISSEUR	236 283	328 305	- 92 022
ACOMPTES AU PERSONNEL	77 873	76 119	1 754
ETAT, IMPOTS ET TAXES	711 879	2 712 192	- 2 000 313
DEBITEURS DIVERS	1 349 158	626 038	723 120
PRODUITS A RECEVOIR	63 532	6 178	57 354
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	211 829	306 915	- 95 086
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 286 201</b>	<b>4 631 902</b>	<b>- 1 345 701</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 5 839	- 2 250
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
<b>TOTAL PROVISION</b>	<b>- 546 949</b>	<b>- 544 699</b>	<b>- 2 250</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 739 252</b>	<b>4 087 203</b>	<b>- 1 347 951</b>

### 2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint, au 31 décembre 2019, 3 291 099 TND contre 2 505 297 TND au 31 décembre 2018 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
PLACEMENTS	2 119	2 119	-
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 115 417	1 504 177	611 240
BANQUES ET CAISSES	1 169 563	995 001	174 562
<b>TOTAL</b>	<b>3 291 099</b>	<b>2 505 297</b>	<b>785 802</b>

### NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2019 à 26 656 765 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2018	MVTS	31/12/2019
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-	-	-
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>14 040 000</b>	<b>-</b>	<b>14 040 000</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 769 958	100 000	2 869 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 818	-	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>5 899 500</b>	<b>100 000</b>	<b>5 999 500</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	385 128	- 3 053	382 075
RESERVE POUR FONDS PERDUS	18 727	- 4 832	13 895
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	119 336	- 28 758	90 578
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>523 191</b>	<b>- 36 643</b>	<b>486 548</b>
RESULTATS REPORTEES	2 400 739	1 587 335	3 988 074
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>2 400 739</b>	<b>1 587 335</b>	<b>3 988 074</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>22 863 430</b>	<b>1 650 692</b>	<b>24 514 122</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 793 335	- 1 044 744	2 748 591
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>26 656 765</b>	<b>605 948</b>	<b>27 262 713</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIO NS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2018	14 040 000	2 400 739	-	-	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	385 128	18 727	119 336	2 769 958	3 793 335	26 656 765
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018	-	3 793 335	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3 793 335	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 053	-	-	-	-	3 053
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 832	-	-	-	4 832
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 758	-	-	28 758
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEME	-	- 100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-	-
RESULTATS REPORTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	- 2 106 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2 106 000
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2019														2 748 591	2 748 591
Solde au 31/12/2019	14 040 000	3 988 074	-	-	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	382 075	13 895	90 578	2 869 958	2 748 591	27 262 713

#### NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 604 100 TND au 31 décembre 2019, contre 784 483 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	547 846	784 483	- 236 637
CRÉDIT ZITOUNA	56 254	-	56 254
<b>TOTAL</b>	<b>604 100</b>	<b>784 483</b>	<b>- 180 383</b>

#### NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 17 982 415 TND contre 21 309 507 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	7 371 134	10 326 299	- 2 955 165
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 709 503	2 221 499	- 511 996
PASSIFS FINANCIERS	5.3	8 901 778	8 761 709	140 069
<b>TOTAL</b>		<b>17 982 415</b>	<b>21 309 507</b>	<b>-3 327 092</b>

##### 5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste s'élève à 7 371 134 TND contre 10 326 299 TND au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS	5 302 316	8 396 535	- 3 094 219
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 648 116	1 878 661	- 230 545
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	420 702	51 103	369 599
<b>TOTAL</b>	<b>7 371 134</b>	<b>10 326 299</b>	<b>- 2 955 165</b>

##### 5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 1 709 503 TND contre 2 221 499 TND au 31 décembre 2018. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	67 776	95 728	- 27 952
PERSONNEL	438 842	503 534	- 64 692
ETAT, IMPOTS ET TAXES	432 973	708 885	- 275 912
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	15 171	14 934	237
AUTRES CHARGES A PAYER	358 768	530 280	- 171 512
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	377 293	349 458	27 835
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 709 503</b>	<b>2 221 499</b>	<b>- 511 996</b>

### 5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2019, le solde de cette rubrique s'élevant à 8 901 778 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	8 293 038	7 236 981
CONCOURS BANCAIRES		608 740	1 524 728
<b>TOTAL</b>		<b>8 901 778</b>	<b>8 761 709</b>

#### 5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2019 à 8 293 038 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2019	31/12/2018
<u>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</u>	<u>8 036 573</u>	<u>6 940 957</u>
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	2 500 000
FINANCEMENTS EN DEVICES/TND	2 933 339	-
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 900 000	3 500 000
FINANCEMENTS DOUANES	503 234	790 957
EMPRUNT COURANT	-	150 000
<u>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</u>	<u>256 465</u>	<u>296 024</u>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	248 630	286 032
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	7 835	9 992
<b>TOTAL</b>	<b>8 293 038</b>	<b>7 236 981</b>

## NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2019 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 2 748 591 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		2019	2018	VARIATION
REVENUS	6.1	35 509 282	35 133 094	376 188
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	2 950 542	830 743	2 119 799
<b>PRODUCTION</b>		<b>38 459 824</b>	<b>35 963 837</b>	<b>2 495 987</b>
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 26 257 891	- 24 473 226	- 1 784 665
<b>MARGE / COUT MATIÈRES</b>		<b>12 201 933</b>	<b>11 490 611</b>	<b>711 322</b>
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	69 073	106 783	- 37 710
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 4 696 940	- 4 434 830	- 262 110
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 1 312 250	- 864 641	- 447 609
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 969 926	- 2 008 666	38 740
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 291 890</b>	<b>4 289 257</b>	<b>2 633</b>
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 478 621	- 1 575 344	96 723
PRODUITS FINANCIERS	6.8	500 940	1 761 547	- 1 260 607
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	134 499	80 235	54 264
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.10	-	- 10 987	10 987
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT</b>		<b>3 448 708</b>	<b>4 544 708</b>	<b>-1 096 000</b>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 700 117	- 751 373	51 256
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT</b>		<b>2 748 591</b>	<b>3 793 335</b>	<b>-1 044 744</b>
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 748 591</b>	<b>3 793 335</b>	<b>-1 044 744</b>

### 6.1- PRODUCTION

La production est passée de 35 963 837 TND en 2018 à 38 459 824 TND en 2019. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	variation
VENTES LOCALES	15 696 268	15 463 846	232 422
VENTES STEG	9 954 005	7 683 578	2 270 427
VENTES EXPORT	9 859 009	11 985 670	- 2 126 661
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>35 509 282</b>	<b>35 133 094</b>	<b>376 188</b>
<b>VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS &amp; ENC.</b>	<b>2 950 542</b>	<b>830 743</b>	<b>2 119 799</b>
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>38 459 824</b>	<b>35 963 837</b>	<b>2 495 987</b>

### 6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2019, 69 073 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	450	36 809	- 36 359
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RESULTAT	68 623	69 974	- 1 351
<b>TOTAL</b>	<b>69 073</b>	<b>106 783</b>	<b>- 37 710</b>



### 6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2019, 26 257 891 TND contre 24 473 226 TND au titre de l'exercice 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1 784 665 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	19 444 994	25 583 604	- 6 138 610
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	525 857	658 240	- 132 383
VARIATION DE STOCK	5 704 979	- 2 420 651	8 125 630
ACHATS NON STOCKES	577 435	668 438	- 91 003
ACHATS DE MARCHANDISES	4 626	16 763	- 12 137
TRANSFERT DE CHARGES	-	- 33 168	33 168
<b>TOTAL</b>	<b>26 257 891</b>	<b>24 473 226</b>	<b>1 784 665</b>

### 6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2019 la somme de 4 696 940 TND contre 4 434 830 TND en 2018. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÈMENTS DE SALAIRES	3 317 455	3 056 731	260 724
AVANTAGES EN NATURE	19 031	10 067	8 964
INDEMNITÉS	546 213	550 199	- 3 986
CONGÉS	262 021	271 679	- 9 658
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	761 250	688 136	73 114
TRANSFERT DE CHARGES	- 209 030	- 141 982	- 67 048
<b>TOTAL</b>	<b>4 696 940</b>	<b>4 434 830</b>	<b>262 110</b>

### 6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise au titre de l'exercice 2019, 1 312 250 TND, ainsi détaillés :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	46 220	29 563	16 657
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	798 519	689 765	108 754
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	350 000	-	350 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	76 111	24 936	51 175
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 207 574	1 205 065	2 509
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	36 641	79 771	- 43 130
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	2 250	5 839	- 3 589
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>2 517 315</b>	<b>2 034 939</b>	<b>482 376</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 205 065	- 1 170 298	- 34 767
<b>TOTAL REPRISES</b>	<b>- 1 205 065</b>	<b>- 1 170 298</b>	<b>- 34 767</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 312 250</b>	<b>864 641</b>	<b>447 609</b>

## 6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 38 740 TND, en passant de 2 008 666 TND au titre de 2018 à 1 969 926 TND au titre de 2019.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	15 824	17 801	- 1 977
LOCATIONS	290	1 272	- 982
ENTRETIENS ET REPARTIONS	171 208	203 463	- 32 255
PRIMES D'ASSURANCE	83 607	79 103	4 504
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	7 978	11 709	- 3 731
HONORAIRES	226 396	193 026	33 370
COMMISSIONS SUR VENTES	38 203	139 131	- 100 928
SÉMINAIRES ET FORMATION	19 865	12 402	7 463
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	69 740	62 320	7 420
TRANSPORTS	117 102	180 068	- 62 966
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	206 910	212 801	- 5 891
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION	81 002	57 579	23 423
COMMISSIONS BANCAIRES	163 354	159 257	4 097
PÉNALITÉS	151 022	279 860	- 128 838
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	627 158	402 086	225 072
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	1 495	4 855	- 3 360
TRANSFERT DE CHARGES	- 61 228	- 58 067	- 3 161
<b>TOTAL</b>	<b>1 969 926</b>	<b>2 008 666</b>	<b>- 38 740</b>

## 6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2019, cette rubrique a enregistré une diminution de 96 723 TND en passant de 1 575 344 TND en 2018 à 1 478 621 TND en 2019. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	289 259	246 582	42 677
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	190 901	164 799	26 102
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	58 305	25 203	33 102
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	207 130	129 813	77 317
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	580 801	427 959	152 842
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	185 079	84 531	100 548
PERTE DE CHANGE	638 901	1 316 917	- 678 016
GAIN DE CHANGE	- 759 655	- 918 160	158 505
INTÉRÊTS SUR CMT	91 967	97 700	- 5 733
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 4 067	-	- 4 067
<b>TOTAL</b>	<b>1 478 621</b>	<b>1 575 344</b>	<b>- 96 723</b>

## 6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent 500 940 TND en 2019 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	500 940	901 426	- 400 486
PLUS VALUE SUR CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 121	- 860 121
<b>TOTAL</b>	<b>500 940</b>	<b>1 761 547</b>	<b>- 1 260 607</b>

## 6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2019 à 134 499 TND contre 80 235 TND en 2018 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	60 500	- 60 500
AUTRES GAINS ORDINAIRES	134 499	19 735	114 764
<b>TOTAL</b>	<b>134 499</b>	<b>80 235</b>	<b>54 264</b>

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 29 mai 2020.

## 6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

La société n'a pas enregistré d'autres pertes ordinaires durant 2019 à l'encontre de 2018 où le montant s'élevait à 10 987 TND :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	10 987	- 10 987
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>10 987</b>	<b>- 10 987</b>

## NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la variation de trésorerie de la société « SIAME-SA » s'est soldée pour 1 090 550 TND contre - 1 290 181TND au 31 décembre 2018, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	5 982 137	- 64 678
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 3 627 012	- 1 404 195
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 1 264 575	178 692
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 550</b>	<b>-1 290 181</b>

### 7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 312 250	864 641
<b>TOTAL</b>	<b>1 312 250</b>	<b>864 641</b>

### 7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
STOCKS N-1	18 858 127	15 606 733
STOCKS N	- 16 103 690	- 18 858 127
<b>TOTAL</b>	<b>2 754 437</b>	<b>-3 251 394</b>

### 7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	13 443 559	11 919 915
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 11 541 606	- 13 443 559
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 504 177	1 567 416
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 2 115 417	- 1 504 177
<b>TOTAL</b>	<b>1 290 713</b>	<b>-1 460 405</b>

### 7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 631 902	5 137 308
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 3 286 201	- 4 631 902
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 119	14 265
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 6 119	- 6 550
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	- 14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	14 000	14 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 701</b>	<b>527 121</b>

### 7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 221 499	- 2 110 788
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 709 503	2 221 499
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	- 18 680	- 18 680
DIVIDENDES N-1	14 934	32 820
DIVIDENDES N	- 15 171	- 14 934
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 10 326 299	- 10 069 615
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	7 371 134	10 326 299
INTERETS COURUS N-1	- 9 992	- 12 664
INTERETS COURUS N	7 835	9 992
<b>TOTAL</b>	<b>-3 469 555</b>	<b>382 609</b>

### 7.2.1- DECAISEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	3 748 537	2 759 907
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 5 458 926	- 3 748 537
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	26 208 722	25 495 696
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 27 616 995	- 26 208 722
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 222 399
<b>TOTAL</b>	<b>-3 118 662</b>	<b>-1 924 055</b>

### 7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	222 399
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 222 399
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	60 500
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	- 14 000	- 14 000
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>46 500</b>

### 7.2.3- DECAISEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION PARTS CONTACT	- 250 000	- 250 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	- 100 000	- 100 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 350 000</b>	<b>- 350 000</b>

#### 7.2.4- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
COUT HISTORIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION CEDES	-	34 816
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 085
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>894 901</b>

#### 7.2.5- ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	36 837	63 133
<b>TOTAL</b>	<b>36 837</b>	<b>63 133</b>

#### 7.2.6- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	182 554	147 570
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 195 580	- 182 554
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 32 640	- 28 880
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 41 666</b>	<b>- 59 864</b>

#### 7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 6 940 957	- 5 400 000
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	8 036 573	6 940 957
<b>TOTAL</b>	<b>1 095 616</b>	<b>1 540 957</b>

#### 7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DIVIDENDES N-1	- 14 934	- 32 820
DIVIDENDES N	15 171	14 934
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 2 106 000	- 1 386 858
<b>TOTAL</b>	<b>-2 105 763</b>	<b>-1 404 744</b>

#### 7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 523 191	- 606 245
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	486 548	523 191
ACTIONS RACHETEEES N-1	-	171 425
ACTIONS RACHETEEES N	-	-
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	- 36 818	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 818	36 818
<b>TOTAL</b>	<b>- 36 643</b>	<b>328 511</b>

#### 7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS A MOYEN TERME

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 784 483	- 1 070 515
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	604 100	784 483
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 286 032	- 286 032
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	248 630	286 032
<b>TOTAL</b>	<b>- 217 785</b>	<b>- 286 032</b>

## NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « SIAME INTERNATIONALE » ;
- La société « PROSID »,
- La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « LE MEUBLE »,
- La société « PIMA », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2019.



## 8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	En mTND												
	Situation au 31/12/2019				Situation au 31/12/2018								
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL					
TOUTALU	1	-	-	199	-	198	8	-	-	343	-	335	
CONTACT	-	541	-	541	-	541	-	343	-	-	-	343	
ELECTRICA	615	192	-	807	1 444	5	-	20	-	-	-	1 429	
SIAME INTERNATIONALE	133	-	-	133	-	-	-	-	-	-	-	-	
PROSID	-	-	-	16	-	16	-	-	-	-	17	-	17
SNC	-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	9	-	9
CAPROMET	145	-	-	145	3	-	-	-	-	-	-	3	
M .H. BEN AYED	-	-	-	22	-	22	-	-	-	-	22	-	22
SITEL	86	14	-	35	65	87	-	-	-	-	-	87	
LE MEUBLE	-	-	-	31	-	31	-	-	-	-	49	-	49
PIMA	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	-	1
IAT	-	58	-	1 069	-1 011	-	24	-	-	715	-	691	

## 8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2019

### 8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

#### a- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2019 ont totalisé 703 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 847 mTND courant le même exercice.

#### b- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2019 ont totalisé 26 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 33 mTND.

### 8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

#### a- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 500 mTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 2mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 300mTND en 2019.

### 8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

#### a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2019 s'élève à 211mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 1 040mTND courant 2019. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2019 à 615mTND dont des effets impayés pour 404 mTND.

#### b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2019, s'élèvent à 10 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique et la « SIAME » a réglé 30 mTND.

#### c- ELECTRICA -Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11 mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts pour 4 mTND.

### **8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE**

#### a- SIAME INTERNATIONALE- Client

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2019 s'élève à 232mTND. La société « SIAME INTERNATIONALE » a procédé au règlement de 99 mTND courant 2019. Le solde du compte client « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31 décembre 2019 à 133 mTND.

### **8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID**

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2019, s'élèvent à 16 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 17 mTND de sa dette en 2019.

### **8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC**

La société « SNC » a encaissé une partie de sa créance à hauteur de 6 mTND.

### **8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET**

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La « SIAME » a facturé 145 mTND et a établi un avoir pour 3 mTND durant l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2019, la créance envers la société « CAPROMET » s'élève à 145 mTND.

### **8.2.8- OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED**

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

## 8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

### a- SITEL- Client

La société « SIAME » a vendu courant 2019 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 11 mTND et a encaissé une partie de sa créance pour 12 mTND.

### b- SITEL- Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2019, s'élèvent à 64 mTND TTC. La société « SIAME » a réglé 29 mTND de sa dette.

### c- SITEL- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2019, le solde du compte « SITEL, autres actifs courants » s'élève à 14 mTND et correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME ».

## 8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2019, s'élèvent à 36 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 33 mTND de sa dette.

## 8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2019, s'élèvent à 4 mTND TTC.

## 8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

### a- IAT- Fournisseur

Les prestations de services facturés par la société « IAT », courant 2019, s'élèvent à 1 212 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 858 mTND.

### b- IAT - Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2019 des notes de débit pour 34mTND.

## NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2019 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2019 ;

- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m<sup>2</sup> et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1<sup>er</sup> rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2019, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 807mTND ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND.

## 9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

### 9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2019, le total des cautions bancaires s'élève à 4 772 312 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	771 067	732 033	-	1 397 478	2 900 578
ATTIJARI BANK	710 710	-	-	-	710 710
AMEN BANK	154 690	251 964	9 000	-	415 654
ZITOUNA	95 200	-	-	-	95 200
BT	86 350	-	-	-	86 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BNA	184 800	-	-	-	184 800
BH	251 000	-	-	-	251 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 381 837</b>	<b>983 997</b>	<b>9 000</b>	<b>1 397 478</b>	<b>4 772 312</b>

#### 9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME-SA » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 62 000 \$ et 927 331 € soit un total converti de 2 789 829 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	USD	EURO	TND
DONZON POWER	-	13 251	37 082
HAINING	-	166 558	466 113
HAMIDI EXPORTS	-	3 849	10 771
HEXING	62 000	-	194 692
HOLLEY TECHNOLOGY	-	71 100	198 973
KAMAL METAL	-	64 096	179 372
LS INDUSTRIAL	-	608 478	1 702 826
<b>TOTAL</b>	<b>62 000</b>	<b>927 331</b>	<b>2 789 829</b>

#### 9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2019 s'élève à 6 183 930 TND.

# Rapport Général du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

*Rapport sur l'audit des états financiers*

## Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «SIAME-SA» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 45 849 228 TND et un bénéfice net de l'exercice de 2 748 591 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «SIAME-SA» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Observation

Nous attirons votre attention sur la note 2-5 «Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### 1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

## 2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

## 3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

## Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

## Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession



applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

### Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### Conformité avec la loi transversale relative à l'amélioration du climat des affaires

En application de l'article 215 Nouveau du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires, la société n'a pas encore changé son mode de gouvernance en dissociant entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celle du Directeur Général.

Tunis, le 05 Juin 2020

**Le Commissaire aux comptes**

**BDO Tunisie**

**Khaled MNIF**

# Rapport Spécial du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2019, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2019 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 29 mai 2020. Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

## A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2019

### A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
CONTACT	343	500	302	541

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 500 m TND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 2mTND; et
- La société « CONTACT » a réglé 300 m TND en 2019.

### A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
ELECTRICA	5	240	53	192

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts inhérents pour 4 mTND.

### A-3- Opérations avec la filiale « IAT »

En mTND				
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
IAT	24	34	-	58

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 34 mTND.

### A-4- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

En mTND				
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
M .H. BEN AYED	- 22	87	87	- 22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

### A-5- Opérations avec la filiale « SITEL »

En mTND				
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
SITEL	-	14	-	14

Le solde du compte courant « SITEL » correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME » pour 14 m TND.

### B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2019 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME-SA » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2019 sont les suivantes :

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe

de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 m TND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 31 mai 2018 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 175 500 TND à servir sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME »;
  - Une voiture de fonction ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 29 mai 2020 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 110 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présentent comme suit (en TND) :

Président Directeur Général

Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2019

<b>Avantages à court terme</b>		
Salaires	175 504	-
Prime d'intéressement	100 000	100 000
Retraite complémentaire	19 305	3 992
Frais de déplacement	4 800	-
<hr/>		
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
<hr/>		
Autres avantages à long terme	-	-
<hr/>		
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
<hr/>		
Paiement en actions	-	-
<hr/>		
Total	299 609	103 992
<hr/>		

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 05 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF